



## PRÉFET DU MORBIHAN

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Vannes, le 04/07/2022

#### Célébration de la fête musulmane de l'Aïd-el-Kébir

La célébration de la fête musulmane de l'Aïd-el-Kébir débutera cette année samedi 9 juillet 2022.

**La préfecture rappelle que tous les abattages rituels s'effectuent obligatoirement et exclusivement en abattoir, par des sacrificateurs habilités, bénéficiant d'un agrément sanitaire européen, et d'une inspection vétérinaire permettant de garantir la salubrité des denrées remises au consommateur.**

La consommation de carcasses non inspectées par les services vétérinaires présente des risques sanitaires importants.

**Dans le Morbihan, l'abattoir SELECTION VIANDE DISTRIBUTION sis 21 rue du Prat 56000 Vannes (SVD) assurera le samedi 09 juillet 2022 les abattages rituels, pour les espèces ovines et bovines.**

**L'article R 215-8 du code rural punit d'une contravention de quatrième classe, d'un montant de 750 €, quiconque met à disposition des locaux, terrains, installations, matériels ou équipements en vue d'effectuer ou de faire effectuer un abattage rituel en dehors d'un abattoir, ou pratique l'abattage rituel sans y avoir été habilité dans les conditions prévues par la réglementation.**

#### Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : [pref-communication@morbihan.gouv.fr](mailto:pref-communication@morbihan.gouv.fr)



[morbihan.gouv.fr](http://morbihan.gouv.fr)

Préfet du Morbihan

Place du Général de Gaulle  
56019 Vannes Cedex